

# AQIE

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
DE L'INDUSTRIE D'ÉCHAFAUDAGE

Le 23 janvier 2007

Monsieur Serge Dion, inspecteur  
CSST  
Service de la prévention-inspection  
Direction régionale de Québec

Par courriel : [serge.dion@csst.qc.ca](mailto:serge.dion@csst.qc.ca)

**OBJET : Vos demandes du 12 décembre 2006 et 12 janvier 2007**

Monsieur,

Voici l'opinion de notre Association sur les questions formulées dans votre courriel du 12 décembre 2006 concernant l'utilisation de certains équipements et méthodes de travail pour les échafaudages tubulaires. Nous profitons de l'occasion pour répondre aussi à votre courriel du 12 janvier 2007 concernant l'invitation à collaborer pour discuter d'un projet d'identification et de spécifications des caractéristiques des équerres du mur.

Courriel du 12 décembre 2006

## **Utilisation des goupilles (bouteilles) sans bague qui réunissent les montants d'échafaudages**

La majorité des membres emploie des goupilles avec bague dans le cas des cadres d'échafaudages conventionnels. Lors de l'emploi du système d'échafaudage de type à rosette ou « SureLock » des goupilles sans bague sont utilisées. Pour permettre l'utilisation de goupille sans bague des règles d'utilisation doivent être respectées. D'abord la goupille doit être munie d'une fixation sur son élément de base qui ne doit pas permettre le bris de celle-ci. Une inspection régulière est requise. Ensuite, pour assurer et sécuriser le point précédent, les goupilles doivent avoir un 2<sup>e</sup> élément de fixation qui permet de le relier à l'équipement situé au-dessus. Nous avons donc deux barrures pour empêcher la goupille de quitter sa place par accident et ceci assure son rôle de guide entre deux pattes verticales. L'autre point important est d'assurer un alignement des pattes superposées afin de transmettre adéquatement la charge verticale. Pour ce faire les surfaces des tubes doivent être bien centrées l'une sur l'autre. Ceci dit nous savons que pour arriver à ce résultat la goupille doit avoir un diamètre ajusté à celui de la patte pour éviter tout désaxement ou encore être muni d'un élément qui assure son positionnement au centre, ce qui nous ramène à la bague ou équivalence.

En conclusion nous ne croyons pas que les goupilles sans bague sont inadéquates. Les utilisateurs, voir même les manufacturiers, doivent respecter les critères de conception et d'installation.

Courriel du 12 décembre 2006

**L'utilisation d'un croisillon de contreventement entre les montants de l'échafaudage comme point d'ancrage afin d'éliminer une chute d'un travailleur de plus de 1,2 m**

Nous savons tous que le montage et le démontage d'échafaudages n'est pas toujours une tâche facile. Nous savons aussi que plusieurs risques guettent les travailleurs et c'est pourquoi nous faisons la promotion de la sécurité et par conséquent la protection contre les chutes. Nous favorisons donc de toute évidence l'utilisation d'équipement de sécurité et employé de façon adéquate. Pour nous l'emploi du croisillon comme point d'ancrage ne correspond pas au mode de protection que nous préconisons.

Courriel du 12 décembre 2006

**Entretien des équipements d'échafaudage dû à la rouille et aux déformations**

En tant qu'Association nous n'avons pas de directive en matière d'inspection des équipements. Nos membres ont la responsabilité en tant que compagnies de se conformer aux normes, codes et règles applicables en ce domaine. Nous espérons que tous en sont conscients, employeurs comme travailleurs, afin d'empêcher qu'un accident ne puisse découler d'un mauvais entretien.

Courriel du 12 janvier 2007

**Invitation à collaborer pour discuter d'un projet d'identification et de spécifications des caractéristiques des équerres de mur (console)**

En 2004, l'Association a délégué un membre afin de siéger sur un comité mis sur pied par la CSST concernant les équerres de mur et en référence à l'accident mortel qui a eu lieu à Beauport en mai 2003. Une contribution active a permis de développer un modèle d'équerre qui est présentement disponible chez l'un de nos membres. Pour la CSST nous savons que ce dossier n'est pas facile à piloter et qu'un consensus sur les règles qui pourraient régir les équerres est difficile à obtenir. À ce jour nous ne connaissons pas exactement la conclusion du comité toutefois nous croyons que les points mentionnés dans votre courriel devraient y être reflétés. Soyez assuré de notre collaboration pour discuter du projet d'identification et de spécifications des caractéristiques des équerres.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour l'Association québécoise de l'industrie de l'échafaudage,  
Stéphane Gagnon, président

c.c. : M. Pierre Bouchard, CSST (pierre.bouchard@csst.qc.ca)  
M. Laurent Desbois, CSST (laurent.desbois@csst.qc.ca)

**C.P. 1046, Mirabel (Québec) J7J 1A1**  
Téléphone : (450) 433-5102 – Télécopieur : (450) 433-1768  
Courriel : info@aqie.com – Site Internet : www.aqie.com